



OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHE

COMMUNIQUE RELATIF A L'AQUAGYM

Madame, Monsieur,

Enfin, pensez-vous, enfin nous avons des nouvelles ! D'aucun me reprocheront de n'avoir donné aucune information depuis le dernier communiqué de décembre 2018. Il me paraissait inutile de publier communiqué après communiqué pour toujours répéter la même chose, à savoir que le petit bassin était toujours fermé et que nous n'avions toujours pas de solution de rechange à vous proposer. C'est une décision que j'assume pleinement en tant que président du club. Aujourd'hui, il fallait faire un point de la situation. J'espère donc que vous prendrez le temps de lire ce long communiqué.

Où en est la « remise en marche » du petit bassin ?

Comme vous ne l'ignorez pas, depuis fin novembre 2018 le petit bassin est fermé pour des problèmes techniques liés, entre autres, au revêtement du bassin posé lors des gros travaux qui avaient été effectués dans le complexe sportif Léo Lagrange entre 2009 et 2013. Les nombreux dysfonctionnements constatés au petit bassin et dans l'ensemble du bâtiment font l'objet de procédures liées à la garantie des travaux. De fait, outre des passages réguliers des services techniques de la Ville, deux visites complètes du bâtiment ont eu lieu, faite par un groupe d'experts, d'assureurs, de techniciens, de juristes, de représentants des sociétés étant intervenues lors des gros travaux de 2009-2019, et, bien sûr, de représentants de la Ville. La dernière de ces visites a eu lieu fin mars 2019.

Vu les sommes en jeu et la multiplicité des problèmes à régler (petits ou gros), les conclusions de ces deux visites donnent lieu à d'âpres discussions sur les questions de diagnostic et de responsabilités (qui répare et comment ?). A l'heure de ce communiqué, l'OGS n'est pas plus au courant que vous des conclusions de ces visites et des suites qui seront mises en œuvre. Et, comme il ne suffit pas de savoir qui est responsable, mais aussi comment on « répare », il est, hélas, probable que ce *status quo* dure encore plusieurs mois avant qu'une décision technique autant que financière ne soit prise, et que des travaux puissent être entrepris. Néanmoins, sachez que la Ville fait tout ce qu'elle peut pour rendre la piscine Léo Lagrange pleinement opérationnelle aussi vite et bien que possible.

Comment se fera l'indemnisation des adhérent(e)s du club ?

Comme je l'ai écrit précédemment, et comme cela a toujours été le cas, l'OGS tiendra compte de la façon dont vous avez été lésé(e)s. Pour cela, une méthode très simple sera utilisée : calculer le pourcentage de séances dont vous avez été privé(e)s du fait de l'indisponibilité du petit bassin, appliquer ce pourcentage au montant de votre inscription, et déterminer ainsi le montant du remboursement qui vous sera fait.

Exemple (tout à fait fictif) : si la fermeture du petit bassin vous a privé de 80% de vos séances d'aquagym, vous serez remboursé(e)s de 80 % des 80 € de votre inscription. De même, les personnes inscrit(e)s à l'aqua-training

seront, en plus, remboursées de 80 % des 40 € supplémentaires payés à l'inscription (donc, au total de 80 % des 120 €). Ce remboursement vous sera fait par chèque, établi à votre nom, envoyé à votre adresse (du moins celle mentionnée lors de votre inscription). Ce remboursement se fera après la fin de saison, courant juillet.

Et maintenant ?

Depuis presque 20 ans, chaque fois que le club a été confronté à une fermeture « longue durée » de la piscine, jamais nous n'avons pu trouver des bassins de remplacement pour l'aquagym dans les piscines du littoral. Pour une raison que j'ignore, même quand, visiblement, des créneaux étaient libres, nous n'avons pu y accéder. Aussi, il faut saluer avec enthousiasme les actions combinées de l'OGS et, surtout, de la Ville de GRANDE-SYNTHÉ qui ont œuvré pour trouver une solution de rechange, autant que la Ville de DUNKERQUE et sa commune associée de SAINT-POL S/MER, qui ont accepté de mettre à titre gracieux quelques créneaux à disposition de l'OGS.

Les créneaux qui sont mis à notre disposition à la piscine Guynemer de SAINT-POL S/MER sont, le mardi (19h00 à 20h00), le mercredi (12h00 à 13h00), le jeudi (19h00 à 20h00) et le samedi (12h00 à 13h00 & 13h00 à 14h00, cela du samedi 25 mai au samedi 15 juin 2019. Vous constatez que ces créneaux ne correspondent pas avec « nos » créneaux habituels. Aussi, nous allons devoir vous « réinscrire » dans ces « nouveaux » créneaux, dont nous limiterons l'effectif à 25 personnes par séance.

Comment ça va se passer ?

Les mercredi 22 et jeudi 23 mai, de 17h00 à 19h00, dans les locaux de l'OGS (là où vous vous êtes inscrit(e), deux permanences seront tenues, durant lesquelles vous pourrez passer vous inscrire dans le « créneau Saint-Pol » de votre choix. Comprenant la gêne que ce déplacement pourrait occasionner, une personne pourra, en plus d'elle-même, inscrire 9 autre personnes de sa connaissance (avec, évidemment, leur accord implicite).

Merci de noter les (importantes) choses suivantes :

- les permanences de « réinscription » se tiendront uniquement les 22 et 23 mai, il n'y aura donc aucun autre moyen d'accéder à la piscine Guynemer
- seules les personnes « réinscrites » pourront accéder aux séances à la piscine Guynemer
- aucune nouvelle inscription (personne pas encore inscrite à l'OGS) ne sera faite
- le fait que vous soyez réinscrit(e)s sera pris en compte dans le montant de votre indemnisation, le minorant légèrement (puisque vous aurez pu bénéficier de quelques séances)
- il est **ABSOLUMENT INUTILE** de téléphoner au club et/ou de laisser un message sur FaceBook et/ou d'envoyer un mail au club pour se réinscrire à Saint-Pol s/Mer : seules les permanences des 22 et 23 mai seront prises en compte

Les modalités d'accès aux séances vous seront précisées les 22 et 23 mai, mais, le rendez-vous pour chaque séance sera donné devant la piscine Guynemer 20 minutes avant la séance (11h40 pour une séance à 12h00, par exemple). **Il faudra arriver à l'heure précise, parce qu'ensuite la porte sera fermée !** Néanmoins, il est très clair que, autant à Léo Lagrange nous ne sommes pas dans « notre » piscine (au sens que nous n'en sommes pas propriétaires), autant nous le serons encore moins à Guynemer. **Cela implique donc un comportement absolument irréprochable, un respect absolu des consignes données et des règles internes, ainsi qu'un strict respect des horaires !**

Pourquoi si tard et pour si peu de temps ?

Les créneaux à la piscine Guynemer nous ont été proposés il y a plusieurs semaines. Seulement, dans un premier temps, il fallait être sûrs que Léo Lagrange ne rouvre pas, ce qui est acquis depuis début avril, et, d'autre

part, la Ville de DUNKERQUE et sa commune associée de SAINT-POL S/MER, posaient de légitimes conditions liées à la surveillance de nos séances d'aquagym par du personnel diplômé. Ce dernier point a pris un peu de temps à être réglé, et cela a pu se faire grâce au personnel de la piscine Guynemer et en particulier M. Michaël FOUCAULT, son Directeur, et M. Conrad DESPICHT, Chef de bassin, que je tiens à remercier ici pour leur aide et leur bienveillante implication.

Par ailleurs, pourquoi « investir » la piscine Guynemer pour si peu de temps ? D'abord parce que, comme toutes les piscines, Guynemer ferme aussi pour vidange, mais, surtout, pour deux raisons principales :

- montrer que l'OGS n'a jamais oublié l'aquagym et a toujours tout fait ce qui était possible pour que l'activité perdure
- découvrir une piscine et y prendre nos marques, puisque, compte tenu de la probable (encore) longue fermeture du petit bassin de Léo Lagrange, nous allons essayer de solliciter de la Ville de DUNKERQUE qu'elle reconduise ces créneaux mis à notre disposition pour la saison prochaine, du moins tant que nous ne disposerons pas de Léo Lagrange.

En conclusion

Pour parler très, très trivialement, la fermeture du petit bain de Léo Lagrange « emm.... » tout le monde (et pas que notre club), et, comme vous, l'OGS ne peut que déplorer la difficulté à trouver des solutions de rechange pour l'aquagym. Notez bien que la « solution Saint-Pol » est une grande première. Aussi nous allons toutes et tous ensemble essayer d'en profiter au mieux et, espérons-le, encore la saison prochaine, mais pour un temps aussi court que possible, ce qui signifierait que la piscine Léo Lagrange est réparée.



Christophe VANHEMS
Président